
Remarques de la réunion du Conseil 2e Roll Back Malaria Partnership Réunion

Genève, Suisse - 1^{er} et 2 juin 2016

Étaient présents :

Membres du Conseil

M. Elhadj As Sy	M. Simon Bland	M. Paulo Gomes
Pr Awa Coll-Seck (par tél.)	M. Kieran Daly	Dr David Reddy
Dr Richard Nchabi Kamwi	Dr Altaf Lal	OMS -
Dr Winnie Mpanju-Shumbusho	M. Ray Nishimoto	<i>Dr Pedro Alonso (1^{er} jour)</i>
Pr Yongyuth Yuthavong	Tim Ziemer, admin. Rear	<i>Dr Ren Minghui (2^e jour)</i>

Orateurs

M. Alan Court
Dr Bernard Nahlen
Dr Melanie Renshaw

Comité consultatif

M^{me} Sylvie Fonteilles-
Drabak
M. Lasha Gogvadze
M^{me} Lisa Goldman-Van
Nostrand
M^{me} Kudzai Makomva
M. Issa Matta

Transition Support Team (TST)

M. Jonah Grunsell (Team Lead)
M^{me} Anne-Marie Meyer
(Coordinatrice)
M. Dirk Steller (Coordinateur
OMS)

Ordre du jour :

1^{er} jour : 1^{er} juin 2016

- 1 Accueil & Présentations
- 2 Approbation du compte rendu
- 3 Stratégie & Programmation du Partenariat
- 4 Mécanismes de soutien aux pays
- 5 Gouvernance : examen du projet de statuts révisé
- 6 Élection du Président et du Vice-président
- 7 Hébergement : examen des recommandations

2^e jour : 2 juin 2016

- 8 Accueil & Présentations
- 9 Financement & Ressources
- 10 Mise à jour Conseil End Malaria
- 11 Plan de transition & Mise à jour
- 12 Questions diverses / Discussion de suivi
- 13 Suivi par le Conseil d'administration

1^{er} jour : 1^{er} juin 2016

1. Accueil & Présentations

- 1.1 M. Ziemer, administrateur, souhaite la bienvenue aux membres du Conseil et assume la fonction de Président jusqu'à l'élection des Président et Vice-président du Conseil d'administration du Partenariat. M. Ziemer constate que 12 membres du Conseil sont présents et qu'un autre membre assistera à la séance par téléphone. Il déclare en conséquence le quota de la séance atteint.
- 1.2 M. Ziemer informe le Conseil que M. Gu n'est malheureusement pas en mesure de siéger au Conseil du fait de sa mission auprès du Ministre chinois du commerce et des règles relatives aux affiliations à des organisations telles que RBM, règles dont il n'avait pas connaissance. Par conséquent, deux sièges du Conseil d'administration sont vacants et doivent être pourvus.
- 1.3 Approbation de l'ordre du jour :

RBM/PBM.02/2016/DP.1 – Ordre du jour

Le Conseil d'administration du Partenariat Roll Back Malaria approuve l'ordre du jour de la deuxième réunion du nouveau Conseil d'administration du Partenariat.

- 1.4 M. Ziemer présente les principaux objectifs inscrits à l'ordre du jour de la 2^e séance du nouveau Conseil d'administration du Partenariat RBM énoncés ci-dessous :
- i. Examen du projet de statuts révisé du Partenariat
 - ii. Élection d'un nouveau Président du Conseil du Partenariat
 - iii. Examen et approbation du régime juridique (ou modalités d'hébergement) du Partenariat et étapes suivantes portant sur sa localisation
 - iv. Examen de la situation financière actuelle du Partenariat
 - v. Examen et approbation du Plan de Transition proposé pour le Partenariat
- 1.5 Le Conseil accepte les principaux objectifs et déclare s'engager à collaborer pour les réaliser.

2. Approbation du compte rendu

- 2.1 M. Ziemer déclare que le compte rendu de la 1^{re} réunion du Conseil d'administration du Partenariat du 11 avril 2016 n'a fait l'objet d'aucun commentaire ou proposition de correction et demande si les membres du Conseil souhaitent en formuler avant son approbation définitive.
- 2.2 Aucun autre commentaire n'étant formulé, le compte rendu de la 1^{re} réunion du Conseil d'administration du Partenariat du 11 avril 2016 est approuvé.

RBM/PBM.02/2016/DP.2 – Compte rendu 1^{re} réunion du Conseil du Partenariat

Le Conseil d'administration du Partenariat Roll Back Malaria approuve le compte rendu de la 1^{re} réunion du Conseil du Partenariat (11 avril 2016).

- 2.3 Il est ensuite convenu que les prochains comptes rendus du Conseil d'administration du Partenariat suivront le même format que celui de la première séance du nouveau Conseil et restitueront le contenu des discussions et décisions de façon condensée plutôt que sous la forme d'un verbatim détaillé de la séance.

3. Stratégie & Programmation du Partenariat

- 3.1 M. Ziemer présente un bref historique du Partenariat depuis 1998 jusqu'en 2013, mettant en exergue certaines dates clés et terminant par l'initiative Évaluation et Changement de RBM en 2013.
- 3.2 M. Ziemer rappelle les conclusions de l'évaluation externe de 2013 qui ont relevé un certain nombre d'insuffisances :
- 3.2.1 Modèle actuel d'architecture et de gouvernance de RBM inadapté aux nouveaux défis à relever.
 - 3.2.2 Faiblesse opérationnelle du Conseil d'administration en raison du manque d'uniformité et de régularité dans la participation des membres aux séances et la préparation des réunions.
 - 3.2.3 Mode de représentativité peu performant de la part des membres du Conseil souvent perçus comme représentant les intérêts de leur propre organisation plutôt qu'un consensus représentatif.
 - 3.2.4 « Flexibilité des ressources humaines » limitée du Secrétariat.
 - 3.2.5 Manque de clarté du sous-comité de mobilisation des ressources du Conseil et de sa stratégie de mobilisation des ressources.
- 3.3 M. Ziemer indique que, lors de la 28^e réunion du Conseil d'administration de mai 2015, le Conseil de RBM avait chargé le Comité de Supervision de la transition (TOC) de superviser la création d'un Partenariat restructuré et mieux armé pour mener des actions de haut niveau en matière de plaidoyer, de mobilisation des ressources, de coordination et de soutien national et régional. Les recommandations visaient également à aider les pays à mettre en œuvre les programmes *Stratégie technique mondiale* (GTS, Global Technical Strategy) et *Actions et Investissements pour vaincre le paludisme* (AIM, Action and Investment to defeat Malaria) dont les objectifs constituent la mission même du Partenariat. Lors de la 29^e séance de décembre 2015, le Conseil sortant a approuvé des modifications importantes du Partenariat, parmi lesquelles la création d'un nouveau Conseil sélectionné selon un processus de sélection rigoureux et transparent pour doter RBM d'un leadership fort et déterminé à aller de l'avant.
- 3.4 Le Dr Nahlen présente alors un aperçu des documents stratégiques clés qui orientent la vision du Partenariat : *Stratégie technique mondiale* (GTS), *Actions et Investissements pour vaincre le paludisme* (AIM) et *Aspiration à l'action* (A2A, Aspiration to Action). Il est observé que, si la présence du Dr Pedro Alonso à la séance avait été connue à l'avance, il lui aurait été demandé de présenter les programmes GTS et AIM puisque ces documents ont été élaborés sous l'égide de l'OMS.

- 3.5 Le Dr Nahlen souligne les progrès sans précédent accomplis depuis 2000, notamment la baisse de 60 % du taux de mortalité due au paludisme dans le monde constaté en 2015. Il observe cependant que nous sommes toujours confrontés à une quantité d'obstacles difficiles à surmonter pour atteindre les prochains objectifs stratégiques de la lutte contre le paludisme.
- 3.6 Le Dr Nahlen explique que les programmes GTS et AIM sont des initiatives qui se complètent et partagent les mêmes visions, buts, étapes intermédiaires et objectifs. Ces documents fournissent une base pour les efforts à mener dans le contrôle et l'éradication du paludisme pour les 15 prochaines années, et coïncident avec la période 2016-2030 des Objectifs de développement durable. Ces objectifs et étapes intermédiaires sont ambitieux mais néanmoins réalisables.
- 3.7 Le Dr Nahlen poursuit par une présentation rapide du programme GTS, notamment ses principes, structure et objectifs clés.
- 3.8 Le Dr Nahlen donne ensuite un aperçu du document stratégique AIM, élaboré conjointement par l'OMS et le Partenariat RBM, visant à inscrire le paludisme aux actions mondiales en faveur de la santé et du développement. Le Dr Nahlen observe que l'AIM a été développé grâce à un processus participatif très étendu ayant mobilisé plus de 1600 personnes dans plus de 90 pays représentant différents niveaux de transmission du paludisme dans l'ensemble des régions du monde affecté par la maladie.
- 3.9 Le Dr Nahlen présente un résumé des principales sections et chapitres du document, en soulignant l'importance de mobiliser les ressources pour la lutte contre le paludisme à travers des actions coordonnées aux niveaux mondial, national et local. Il rappelle également l'importance de favoriser les avancées et la responsabilité et, à ce titre, en coordination avec la Stratégie technique mondiale contre le paludisme de l'OMS, l'AIM a établi un référentiel de surveillance incluant une série d'indicateurs d'impact et de résultats.
- 3.10 Le Dr Nahlen présente ensuite le document *Aspiration à l'action* (A2A), rédigé conjointement par Bill Gates, coprésident de la Fondation Bill et Melinda Gates (BMGF), et Ray Chambers, envoyé spécial des Nations Unies pour le financement des objectifs de développement du millénaire en matière de santé et pour la lutte contre le paludisme. Le Dr Nahlen indique que, si de nombreux aspects du rapport complètent les documents GTS et AIM, l'A2A vise plus particulièrement l'éradication du paludisme à l'horizon 2040 à travers la mise en place de stratégies nouvelles, de nouveaux outils et de nouveaux financements.
- 3.11 Un large débat s'instaure au sein du Conseil quant à l'utilisation des termes « éradication » et « élimination », le bien-fondé scientifique d'un tel usage n'étant pas établi, et la nécessité de définir une vision claire, ambitieuse et convaincante ainsi qu'un objectif à terme. Il est également observé que la section 3b du document Objectifs de développement durable (SDG) des Nations Unies inclut la cible « d'ici 2013, fin des épidémies de SIDA, de tuberculose, de paludisme et des maladies tropicales négligées... ». La discussion apporte la confirmation que l'OMS ne reprend pas officiellement à son compte la stratégie A2A ni l'usage du terme éradication.
- 3.12 Le Conseil reconnaît unanimement la contribution importante de ces trois documents, en particulier le GTS et l'AIM comme cadres de travail pour les orientations stratégiques de RBM, et apprécie la valeur du document A2A comme plaidoyer pour un monde libéré du paludisme.

4. Mécanismes de soutien aux pays

- 4.1 Le Dr Renshaw, actuelle coprésidente du groupe de travail Harmonisation de RBM (HWG), fait le point sur les travaux en cours concernant les mécanismes de soutien aux pays. Elle rappelle au Conseil les antécédents de l'HWG, expliquant qu'il a été constitué en 2007 en réponse aux insuffisances des propositions du Fonds mondial pour le paludisme (GF). Le HWG est actuellement composé des membres suivants : OMS, UNICEF, Banque mondiale, GF (Fonds mondial), BMGF (Fonds mondial d'aide contre les pandémies), ALMA, le secteur privé, MNM (Malaria No More), les groupes de travail de RBM, les SRN de RBM, PMI US, DFID, PSI, UCSF, UNSEO, IFRC, MACEPA, MMV, UNITAID, CHAI, AMP et les pays affectés par le paludisme.
- 4.2 Le Dr Renshaw fait observer que les termes de référence du HWG incluent le soutien aux pays dans l'élaboration des plans stratégiques nationaux de lutte contre le paludisme, des plans d'intégration, de la mobilisation des ressources et d'aide à la mise en œuvre.
- 4.3 Le Dr Renshaw explique que les travaux sont soutenus par des actions menées par les partenaires ayant un avantage comparatif et déployées par paliers, au niveau national tout d'abord, puis au niveau régional et enfin au niveau mondial. Elle observe que le Conseil d'administration précédent de RBM invitait le HWG à s'intéresser principalement à l'Afrique, et que ses travaux ont été financés par des ressources provenant du PMI US, du GF, du BMGF et du DFID.
- 4.4 Le Dr Renshaw indique que le HWG a coordonné avec succès le soutien au développement des propositions et documents de réflexion du GF depuis 2007, à l'aide d'un pack d'assistance comprenant des recommandations, des réunions d'orientation, les recommandations de conseillers et de partenaires, des réunions dans le pays, réunions d'évaluation des pairs, avis d'experts et résolution de problèmes. Le taux de réussite des actions contre le paludisme après la création du HWG est passé de 31 % à plus de 75 % et a été maintenu à ce niveau. Le soutien a été renforcé avec le nouveau modèle de financement du GF qui a permis d'intervenir auprès de plus de 42 pays sur la période 2014-2015, représentant une enveloppe d'aide de 3 milliards d'USD.
- 4.5 Par ailleurs, le Dr Renshaw rappelle que le HWG a identifié la nécessité de raccourcir la durée des aides pour soutenir le volume et la portée des contributions du GF dans un certain nombre de pays sévèrement touchés. Grâce aux efforts auprès d'autres donateurs, à une révision des opérations programmées et des extensions coûteuses, le manque de ressources d'1 milliard de dollars pour 2017 a pu être ramené à environ 150 millions d'USD.
- 4.6 Le Dr Renshaw termine son intervention en confirmant les prochaines étapes :
 - 4.6.1 Finaliser le soutien aux pays par des aides de courte durée pour les extensions coûteuses.
 - 4.6.2 Mobiliser les ressources directes non affectées du GF et autres financements pour combler les lacunes d'ici fin 2017.
 - 4.6.3 Actualiser l'analyse des besoins d'ici 2020 pour faciliter la mobilisation des ressources.
 - 4.6.4 Préparer les pays pour les prochains documents de réflexion afin d'éviter toute interruption dans la programmation 2018.
 - 4.6.5 Suivre les besoins en matières premières pour assurer un approvisionnement adéquat.

- 4.6.6 Travailler avec les structures régionales pour faciliter l'identification et l'élimination des engagements pendant la mise en œuvre.
- 4.7 Certains membres du Conseil déclarent avoir apprécié la présentation qui montre clairement que des actions d'envergure continuent à être menées au sein du Partenariat. Le rôle considérable de l'OMS auprès du HWG et sa contribution à l'aide aux pays sont largement reconnus.

5. Gouvernance : examen du projet de statuts

- 5.1 Jonah Grunsell de l'équipe de soutien à la transition (TST) présente le projet de statuts de RBM.
- 5.2 M. Grunsell explique que les statuts du Partenariat RBM devaient être actualisés pour prendre en compte les changements de gouvernance du Partenariat approuvés lors de la 29^e réunion du Conseil d'administration (RBM/BOM.29/DP.3). La TST a par conséquent établi un projet de mise à jour des statuts à partir de plusieurs documents existants, notamment les procédures appliquées par le Partenariat, des exemples de bonnes pratiques issues d'organisations multisectorielles et les décisions déjà prises par le Conseil de RBM. Le projet de statuts a également bénéficié de la contribution d'un certain nombre de personnes et d'organismes, parmi lesquels des membres du Conseil d'administration, les présidents de l'ancienne gouvernance du TOC, les travaux du Comité Partenaires et la responsable du service juridique de Medicines for Malaria Venture.
- 5.3 M. Grunsell observe qu'une fois approuvé, le document définitif sera publié sur le site Web de RBM et remplacera la version actuelle. Le Partenariat sera ensuite régi par ces statuts sous réserve de modification ou de suspension.
- 5.4 M. Grunsell souligne l'existence d'un certain nombre d'éléments clés à prendre en compte en raison de leur importance et qui s'éloignent des protocoles existants, à savoir :
- 5.4.1 Nouveau modèle de conseil non basé sur la représentativité avec suppléances non autorisées normalement.
 - 5.4.2 Structure assouplie et pouvoir décisionnel recentré.
 - 5.4.3 Durée de mandat limitée des membres du Conseil et processus de rotation / renouvellement échelonné.
 - 5.4.4 Structure du Comité Partenaires conçue pour renforcer l'engagement et l'implication du Partenariat.
- 5.5 Un large débat s'ensuit au sein du Conseil concernant les divers aspects du projet de statuts et les domaines devant faire l'objet d'une étude plus approfondie. Ces domaines et les actions qui en découlent sont les suivants :
- 5.5.1 **Mécanismes de retour d'information et de responsabilisation** – Le Conseil convient qu'il est essentiel d'établir un retour d'information et une responsabilisation efficaces de la part des membres du Conseil et du Partenariat à l'égard des pays parties prenantes et d'intégrer les mécanismes au niveau national et régional. Il est convenu de procéder à

- une étude plus approfondie pour clarifier ces aspects et de prévoir une opération de consultation dans les pays et régions concernés pour recueillir les avis en la matière.
- 5.5.2 **Liaison entre les Comités Partenaires, l'équipe de direction, le directeur général et le Conseil d'administration** – Le Conseil convient qu'un travail supplémentaire doit être réalisé par la TST pour que les liens entre les Comités Partenaires, l'équipe de direction, le directeur général et le Conseil d'administration apparaissent clairement dans le projet de statuts.
- 5.5.3 **Sélection des membres du Conseil avec prise en compte de la parité hommes/femmes et de la représentation régionale** – Le Conseil convient de la nécessité à court terme de compter deux membres féminins siégeant au Conseil et d'une représentation régionale équitable des pays touchés par le paludisme, y compris les Amériques. Un Comité de sélection des membres du Conseil sera réuni pour faciliter le processus.
- 5.5.4 **Composition du Conseil d'administration intégrant la représentation des pays affectés et la parité** – Le Conseil convient par ailleurs de revoir les termes employés dans le projet de statuts pour les sections relatives à la composition du Conseil afin que la diversité du Partenariat soit pleinement représentée.
- 5.5.5 **Rôle du Conseil d'administration dans le développement de la stratégie du Partenariat** – Le Conseil estime que le rôle du Conseil d'administration concernant le développement de la stratégie du Partenariat et du Plan de travail initial doit être clairement exposé et énoncé de manière appropriée dans les statuts.
- 5.5.6 **Langues employées au sein du Conseil d'administration** – Le Conseil convient que l'anglais et le français doivent constituer les langues principales et que l'énoncé proposé dans le projet de statuts concernant la possibilité pour les membres du Conseil de demander d'autres langues (sous réserve des conditions de logistique et de ressources) à la discrétion du Président soit inclus dans la version définitive.
- 5.5.7 **Prise en charge des frais de présence au Conseil d'administration** – Le Conseil confirme que la prise en charge des frais de présence aux réunions du Conseil par le Partenariat est une pratique normale et que celle-ci doit être stipulée dans les statuts.
- 5.5.8 **Engagements des membres du Conseil** – Le Conseil convient que les engagements personnels et professionnels des membres du Conseil d'administration doivent être examinés et pris en considération parallèlement à l'examen des statuts avec l'hôte retenu.
- 5.5.9 **Mobilisation des ressources** – La mise au point des mécanismes et le rôle actif à jouer dans la mobilisation des ressources pour lutter contre le paludisme sont considérés comme les principales priorités du Conseil. Il est convenu de modifier le projet de statuts afin que la différence entre les deux types de mobilisation des ressources (pour les mécanismes du Partenariat RBM d'une part et la lutte globale contre le paludisme d'autre part) soit clairement énoncée, et de spécifier les rôles et responsabilités respectifs du Conseil d'administration et de l'équipe de direction.
- 5.6 M. Grunsell résume les étapes suivantes concernant la révision par la TST de la rédaction du projet de statuts avec les membres nommés du Conseil d'administration et le Président élu préalablement à la diffusion au Conseil en vue du vote électronique qui décidera de leur

adoption. Dans le cadre de ce processus, la TST coordonnera les ajustements à venir concernant la finalisation de l'accord d'hébergement.

- 5.7 M. Ziemer remercie M. Grunsell pour son assistance au Conseil dans l'examen du projet de statuts ainsi que pour le travail accompli jusqu'ici par la TST dans ce domaine. Il souligne l'importance de la rédaction définitive des statuts et leur adoption et rappelle que ce travail doit être considéré comme une urgence prioritaire afin que l'équipe de transition puisse avancer.

RBM/PBM.02/2016/DP. 3 – Statuts

Le Conseil d'administration de Roll Back Malaria nomme les membres du Conseil suivants : Simon Bland, David Reddy & OMS, pour travailler avec l'équipe support à la mise à jour du projet de statuts qui sera soumis à l'examen et à l'approbation du Conseil par vote électronique à la majorité des deux tiers d'ici le 31 juillet 2016.

6. Élection des Président et Vice-président

- 6.1 M. Ziemer informe le Conseil qu'une candidature officielle aux fonctions de Président du Conseil d'administration a été déposée en la personne du Dr Mpanju-Shumbusho. M. Ziemer demande au Conseil si un membre souhaite proposer une autre nomination ou se déclarer lui-même candidat à la fonction de Président. Aucune autre candidature n'est déposée.
- 6.2 M. Ziemer demande au Dr Mpanju-Shumbusho de se présenter au Conseil et de faire une déclaration de candidature au poste de Président du Conseil d'administration du Partenariat, ce dont elle s'acquitte. Le Conseil procède au vote et le Dr Mpanju-Shumbusho est élue Présidente du Conseil du Partenariat pour un mandat de trois ans.
- 6.3 M. Ziemer informe le Conseil qu'une candidature officielle aux fonctions de Vice-président du Conseil d'administration a été déposée en la personne de M. Daly. M. Ziemer demande au Conseil si un membre souhaite proposer une autre nomination ou se déclarer lui-même candidat à la fonction de Vice-président. Aucune autre candidature n'est déposée.
- 6.4 Après discussion du Conseil concernant l'importance de garantir la continuité de la direction du Conseil d'administration et la concordance des mandats, il est décidé, à titre exceptionnel, de porter la durée initiale du mandat de Vice-président du Conseil du Partenariat à une période de deux ans. M. Ziemer demande à M. Daly de se présenter au Conseil et de faire une déclaration de candidature au poste de Vice-président du Conseil d'administration du Partenariat, ce dont il s'acquitte.
- 6.5 Le Conseil procède au vote et M. Daly est élu Vice-président du Conseil d'administration du Partenariat pour un mandat de deux ans.

RBM/PBM.02/2016/DP. 4 – Élection des Président et Vice-président

Le Conseil d'administration du Partenariat Roll Back Malaria élit le Dr Winnie Mpanju-Shumbusho comme Présidente du Conseil d'administration du Partenariat pour un mandat de trois ans.

Le Conseil d'administration du Partenariat Roll Back Malaria élit M. Kieran Daly comme Vice-président du Conseil d'administration du Partenariat pour un mandat de deux ans.

< Après quoi, la nouvelle Présidente du Conseil d'administration, le Dr Mpanju-Shumbusho, prend la présidence de la séance >

7. Hébergement : examen des recommandations

- 7.1 M. Grunsell expose au Conseil l'évaluation et les recommandations de la TST concernant le futur régime juridique et les modalités d'hébergement du Partenariat.
- 7.2 M. Grunsell rend compte des conclusions de l'évaluation externe 2013 et des travaux subséquents du Groupe de travail Architecture et Gouvernance (AGTF, Architecture and Governance Task Force) qui ont conduit à la décision de fermer le secrétariat de RBM et de mettre fin au contrat d'hébergement avec l'OMS à compter du 31 décembre 2015. Depuis cette date, le Partenariat RBM exerce ses activités en l'absence de statut légal.
- 7.3 M. Grunsell souligne que, si de nombreux aspects du travail du Partenariat ont perduré grâce à la motivation, au dévouement et à la collaboration des Partenaires, l'absence de cadre légal et d'une équipe de direction permanente a compliqué sa tâche. Il est par conséquent primordial que le Conseil d'administration se prononce sur le futur régime juridique du Partenariat et lance les formalités de constitution au plus tôt.
- 7.4 M. Grunsell indique que la TST a étudié et analysé les différentes options d'un nouveau régime juridique pour l'avenir. La portée de son travail a été encadrée par les paramètres et les préférences définis par le Conseil d'administration sortant. M. Grunsell explique que le précédent Conseil de RBM avait convenu d'un ensemble de conditions pour l'examen des options de régime légal et la localisation du siège social du Partenariat, à savoir :
- 7.4.1 **Régime juridique** – Assurer un haut degré d'autonomie et d'autorité afin que les capacités du Partenariat à mettre en œuvre sa mission, sa stratégie, ses plans de travail et ses politiques de Ressources humaines ne soient pas limitées, notamment dans ses opérations de recrutement et de gestion des performances du personnel.
- 7.4.2 **Localisation** – La situation du siège de l'équipe de direction doit permettre au Partenariat de recruter des collaborateurs de haut niveau et de profiter de la proximité des donateurs et partenaires principaux. L'efficacité opérationnelle ainsi que les questions juridiques et réglementaires doivent être prises en considération.
- 7.4.3 **Délai de mise en œuvre** – La rapidité avec laquelle la nouvelle personne morale ou le statut d'hébergement pourra être établi est essentielle pour permettre au Partenariat de recruter le nouveau directeur général et l'équipe de direction.
- 7.5 M. Grunsell indique qu'une méthodologie et une procédure rigoureuses ont été adoptées dans l'analyse des diverses options disponibles, parmi lesquelles le recueil des faits sur les emplacements potentiels du siège du Partenariat RBM, les organismes d'accueil possibles et l'examen des contraintes juridiques relatives aux personnes morales. Le coût des différentes options et l'évaluation des risques (stratégiques, financiers, opérationnels, juridiques et de réputation) ont également été pris en compte. M. Grunsell explique que les diverses options ont été analysées selon une approche multicritères et une méthodologie de meilleures pratiques. Ces questions ont aussi été examinées par les deux organismes d'accueil candidats pour en vérifier l'exactitude.
- 7.6 M. Grunsell présente les trois options de régime légal retenues :

- 7.6.1 **Établissement de RBM comme organisation indépendante** – Constitution d’une organisation indépendante, à Genève de préférence ou ailleurs, disposant d’une totale autonomie en termes de régime juridique, de procédures administratives et de support interne.
- 7.6.2 **Hébergement par une ONG ou organisation privée** – Conclure un accord d’hébergement avec une ONG du secteur de la santé pouvant fournir une plateforme et un soutien administratif existants à un coût raisonnable.
- 7.6.3 **Hébergement par un organisme dépendant des Nations unies** – Conclure un accord avec un organisme des Nations unies sous forme de colocation d’un bureau de l’ONU ou recherche de locaux séparés tout en bénéficiant d’un soutien dédié.
- 7.7 M. Grunsell explique que deux organisations, le Bureau des Nations unies pour les services d’appui aux projets (UNOPS) et la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (IFRC) ont été retenues et analysées après de nombreuses négociations avec différents hébergeurs potentiels. D’autres organismes ont été approchés mais n’ont pas souhaité se proposer.
- 7.8 M. Grunsell indique que chaque option a été évaluée de façon objective et rigoureuse par analyse multicritères. Selon les résultats de cette analyse et les scores combinés dans chaque catégorie, l’option UNOPS est celle qui offre le statut juridique optimal pour le Partenariat. M. Grunsell souligne que les deux organisations ont atteint un score élevé pour tous les critères, l’UNOPS se démarquant légèrement de l’IFRC dans les trois catégories de l’évaluation, avec une nette différence en ce qui concerne l’indépendance et la responsabilité.
- 7.9 M. Grunsell observe qu’il existe plusieurs risques importants associés à l’option d’autonomie complète, en raison principalement des contraintes de délai dans la procédure de constitution. Les options d’hébergement par l’IFRC et l’UNOPS ne présentent aucun risque critique.
- 7.10 M. Grunsell présente ensuite un résumé des recommandations de la TST concernant le régime légal visé :
- 7.10.1 **Opter pour l’hébergement du Partenariat plutôt que pour un statut juridique autonome.** Le statut juridique autonome a été considéré comme celui présentant le plus de risques ; les délais nécessaires à la constitution d’une entité légale retarderont considérablement le retour de RBM à ses pleines capacités opérationnelles.
- 7.10.2 **En termes d’organisme d’accueil, l’UNOPS constitue le meilleur choix.** L’UNOPS présente les meilleures conditions d’hébergement pour le Partenariat avec un risque relativement faible d’après l’analyse réalisée.
- 7.11 M. Grunsell présente ensuite les résultats de l’évaluation pour la localisation du Partenariat effectuée par la TST en résumant les critères retenus dans l’étude des lieux potentiels, à savoir : réservoir de talents, coûts opérationnels, mobilisation des ressources, partenariats, efficacité opérationnelle et questions juridiques et réglementaires.

- 7.12 M. Grunsell confirme que ces critères ont permis d'identifier onze villes pouvant accueillir le siège du Partenariat RBM, soit New York, Washington DC, Londres, Copenhague, Paris, Bruxelles, Genève, Dubaï, Addis Abeba et Nairobi. L'évaluation s'est principalement intéressée à Genève, conformément à la préférence exprimée par les membres du précédent Conseil. En revanche, l'hypothèse d'un lieu décentralisé n'a pas fait l'objet d'une analyse approfondie à ce stade.
- 7.13 M. Grunsell indique que Genève présente l'avantage d'accueillir les deux organismes hébergeurs évalués, des scores élevés en matière de compétences et de considérations juridiques et réglementaires, et constitue la préférence des représentants des pays touchés par le paludisme au sein du précédent Conseil de RBM.
- 7.14 M. Grunsell présente un résumé des recommandations de la TST pour la localisation du siège :
- 7.14.1 **Retenir la ville de Genève pour le siège du Partenariat.** Selon l'analyse réalisée et compte tenu de la présence des parties prenantes à Genève, la ville présente les conditions optimales pour une mise en place rapide de la nouvelle équipe de direction, d'autant que de nombreux partenaires clés sont basés à Genève.
- 7.14.2 **Le Conseil peut toutefois souhaiter reporter la décision définitive concernant la localisation** jusqu'à ce qu'une analyse plus approfondie des diverses options soit réalisée, notamment celle d'un modèle décentralisé ou de travail à distance pour le personnel au sein de l'équipe de direction et des structures de soutien aux pays.
- 7.15 Un large débat s'instaure au sein du Conseil concernant la présentation et les recommandations du régime juridique. Les membres demandent que la clarté soit faite sur les frais comparatifs prévus pour chaque organisme (UNOPS et IFRC), ainsi que sur la durée et le statut des fonds engagés qui devront être mis en place avant la conclusion d'un accord. M. Grunsell confirme que les deux organismes présentent des structures de frais similaires et que l'écart entre les deux n'est pas un élément déterminant. M. Grunsell confirme en outre que le financement nécessaire pour les deux organisations seront engagés pour au moins deux ans afin de couvrir les coûts de l'équipe de direction. Par conséquent, le Conseil pourra se consacrer dans les prochains mois à la mobilisation des ressources et la recherche d'accords avec les donateurs existants et futurs.
- 7.16 Le Conseil convient unanimement que la rapidité de la mise en place est critique pour régler la question de l'intérim et, à ce titre, demande que l'équipe support recherche des moyens d'accélérer le recrutement d'une équipe de direction permanente. M. Grunsell confirme que l'équipe travaille à réduire les délais de recrutement du directeur général et de l'équipe de direction par tous les moyens possibles. Toutefois, aucun contrat de travail ne peut être proposé à un membre permanent du personnel tant qu'un accord d'hébergement n'est pas conclu.
- 7.17 Après un large consensus, le Conseil décide que le Partenariat doit maintenir sa présence à Genève. Les options d'une équipe décentralisée seront étudiées en partenariat avec l'hébergeur retenu afin de parvenir à un équilibre entre les contraintes et les avantages d'une proximité avec les pays affectés, les donateurs et les décideurs et en tenant compte des questions opérationnelles liées aux coûts, à la logistique et à la proximité d'un réservoir de talents.

- 7.18 De nombreuses observations sont formulées concernant la qualité et la consistance du statut juridique, l'analyse des questions d'hébergement et de localisation réalisée par la TST, accompagnées de remerciements à l'adresse de Jonah Grunsell et de Ian Boulton pour ce travail.
- 7.19 Le Conseil se prononce sur la décision suivante :

RBM/PBM.02/2016/DP. 5 – Statut juridique et hébergement

Le Conseil d'administration de Roll Back Malaria prend note des recommandations et de l'analyse des diverses options de localisation et de régime légal du Partenariat, et remercie l'équipe de transition pour son travail dans la réalisation de cette étude.

Le Conseil convient que l'UNOPS constitue l'hôte le plus approprié pour l'équipe de direction de RBM et demande à l'équipe support de travailler avec la Présidente et d'autres membres du Conseil qui seront désignés pour mener les négociations en vue d'un accord d'hébergement avec l'UNOPS.

Le Conseil demande à l'équipe support d'effectuer une nouvelle analyse des diverses options de localisation portant sur une équipe décentralisée, en partenariat avec l'UNOPS et en retenant le principe d'une présence à Genève.

2^{ème} jour : 02 juin 2016

8. Accueil et introductions

- 8.1 Le Dr Mpanju-Shumbusho a pris la présidence et accueilli le Conseil d'administration du 2^{ème} jour de la réunion et a parcouru les sujets de l'ordre du jour.

9. Financement et ressources

- 9.1 M. Court, le co-président du précédent Comité Performance et Finance RBM présenté au Conseil d'administration. Il a observé que lors de sa première réunion, le Conseil d'administration du Partenariat avait sollicité un résumé des ressources actuellement en place ou s'est engagé à organiser les activités du Partenariat et que sa présentation avait pour objectif de résumer la situation actuelle en même temps que les autres engagements financiers en place. Les informations contenues dans cette présentation et les chiffres ont été préparés par les co-présidents du Comité Performances et Finance et le Responsable administratif et financier en charge de la clôture du Secrétariat RBM.
- 9.2 M. Court a expliqué au Conseil que le précédent du Conseil d'administration RBM avait créé une réserve de trésorerie afin de le protéger, lui et l'OMS (à titre d'hébergeur) du passif financier si le Partenariat rencontrait des difficultés financières. Le Secrétariat RBM a été dissout le 31 Décembre 2015 et le protocole d'entente entre l'OMS et RBM a pris fin et la réserve de trésorerie a couvert l'ensemble des dettes liées à la fin de contrat du personnel.
- 9.3 M. Court a déclaré que le processus de clôture financière et administrative de l'ancien Secrétariat était en voie d'achèvement et que le règlement intégral des dettes en cours était prévu pour le 31 Juillet 2016. L'OMS sera probablement laissée sans passif financier. Dès la création du statut juridique du Partenariat, l'OMS transfèrera les fonds résiduels à la nouvelle entité lors de la notification par le Conseil. Cela fera partie du processus de transfert de tous les actifs de RBM à la nouvelle entité. Ce plan a été examiné et approuvé par les donateurs qui ont également affecté le financement restant.
- 9.4 M. Court a fourni un résumé des autres engagements financiers en place. Il a déclaré que l'Initiative de lutte contre le paludisme du président américain a engagé des ressources pour appuyer les travaux du Groupe de travail d'harmonisation au 30 Juin 2016. RBM conserve cette somme à part avec un accès direct réservé au Groupe de travail d'harmonisation. Tous les fonds restants au 30 Juin seront gelés et mis à la disposition du nouveau Partenariat
- 9.5 M. Court a expliqué que tous les fonds non affectés restants au 31 Juillet seront gelés et ajoutés au total des fonds RBM pour le transfert vers le nouvel hôte juridique. Il a confirmé que l'OMS a demandé la restitution des fonds de la Fondation Bill et Melinda Gates (FBMG) et qu'un montant équivalent avait déjà été alloué pour soutenir la transition à ce jour. De plus, la Fondation Gates envisage également d'allouer des fonds supplémentaires pour soutenir la transition.
- 9.6 M. Court a récapitulé la situation financière globale de la société à compter à la fin du mois d'avril 2016. La totalité des engagements restants et payés (fin Juillet 2016) représentera une somme estimée à 1,7 millions de dollars américains. Sur ce montant, 330 000 dollars américains du financement alloué seront restitués à la fondation Bill et Melinda Gates (FBMG). Les fonds restants sans affectation sont disponibles pour les activités de RBM.

- 9.7 Le Dr Mpanju-Shumbusho a souligné que le nouveau Conseil d'administration est maintenant responsable des finances du Partenariat et que des mesures seront nécessaires pour s'assurer de la mise en place de mécanismes de soutien appropriés à celui-ci en matière de gestion financière préalable et postérieure à la constitution d'une équipe de gestion permanente. Le Dr Mpanju-Shumbusho a déclaré que cela pourrait inclure la participation des membres actuels du Comité Performance et Finance, motivés à titre individuel et sous réserve d'approbation par le Conseil d'administration.
- 9.8 Les membres du Conseil d'administration ont demandé quel était le niveau de risque sur les dettes et si le compte avait réussi un audit. Comme confirmé par M. Court, les comptes 2015 ont été vérifiés par le système de l'OMS et approuvés, les comptes de 2016 ne seront pas établis avant le début de l'année 2017, mais ils ont été suivis de près. M. Court a poursuivi en confirmant le faible niveau de risque du passif, et la fin des trois autres contrats de dotation RBM à la date du 31 Juillet. Les dettes éventuelles incluent les prestations de maladie du personnel de base et tous les coûts inhérents.
- 9.9 Les membres du Conseil d'administration ont également suggéré l'obligation d'inclure un mécanisme dans le règlement intérieur ou les Procédures opérationnelles normalisées concernant les modalités d'avancées en matière d'efficacité des processus de gestion financière, ainsi que des implications pour les futurs rôles au sein de la structure de l'équipe de gestion de RBM.
- 9.10 Les membres du Conseil d'administration ont également demandé si le transfert de fonds entre l'OMS et le nouvel hôte cible (UNOPS) était simple et si l'OMS prévoyait des problèmes à ce sujet. L'OMS a confirmé que puisque l'UNOPS était une entité distincte de l'ONU, ce transfert devrait être direct et ce, dès la mise en place d'un accord d'hébergement.
- 9.11 Le Dr Mpanju-Shumbusho a remercié M. Court, les autres membres Comité Performances et Finance, les membres compétents du Secrétariat et de l'OMS pour leur excellent travail à ce jour. Ce sentiment a été relayé par d'autres membres du Conseil, qui ont également cherché à mettre en évidence la contribution des membres compétents du Secrétariat. Le Dr Mpanju-Shumbusho a ensuite demandé au Conseil d'administration de tenir compte des recommandations et d'examiner puis de prendre une décision.

RBM/PBM.02/2016/DP. 6 – Finance et Ressources

Le Comité de Partenariat remarque :

- Le rapport relatif à l'état des fonds conservés au nom de RBM à l'OMS, présenté par le Comité Performances et finances du précédent Conseil d'administration.
- Le règlement de la totalité des dettes RBM prévu à la fin du mois de juillet sans aucune dette à transférer à l'OMS.
- Des fonds non affectés détenus par l'OMS au nom de RBM dont aucun donateur spécifique n'est responsable.
- Le transfert par l'OMS de la totalité des fonds non affectés restants dès le règlement total des dettes.

Le Comité de Partenariat assume par la présente la responsabilité des fonds non affectés détenus à l'OMS et ce, à travers le président au nom de RBM qui accepte d'aviser l'OMS du transfert de ces fonds au moment opportun.

10. Mise à jour du Conseil En finir avec le paludisme

- 10.1 Le Dr Mpanju-Shumbusho a demandé à M. Court (représentant l'UNSEO) et à M. Daly (représentant la Fondation Bill et Melinda Gates) de s'adresser au Conseil d'administration afin de lui communiquer une mise à jour de haut niveau du Conseil En finir avec le Paludisme.
- 10.2 M. Court a brièvement présenté le Conseil En finir avec le paludisme, en expliquant que pour soutenir les ambitieux objectifs de financement et d'implémentation de la communauté, le Comité de Partenariat RBM a demandé la convocation d'un conseil composé de décideurs et d'hommes d'influence au plus haut niveau, représentant les secteurs public et privé, les gouvernements donateurs et les régions endémiques. Les Comités de surveillance de la transition ont suivi cette recommandation et l'ont examinée à la lumière des discussions au sein du Conseil d'administration RBM et parmi de nombreux partenaires. Le rôle et la procédure d'organisation du Conseil ont été approuvés lors de la 29^{ème} réunion du Conseil d'administration (RBM/BOM.31/2016/DP.3).
- 10.3 M. Court a déclaré que l'Envoyé Spécial des Nations-Unies, Ray Chambers, avait accepté d'organiser un groupe comme le Conseil En finir avec le paludisme, en s'associant à Bill Gates au début de cette année et soutenu par un certain nombre de personnes clés parmi lesquelles Son Excellence Jakaya Kikwete, l'ex-président de Tanzanie et en créant la présidence de l'Alliance des dirigeants africains contre le paludisme.
- 10.4 M. Daly a souligné que le Conseil En finir avec le paludisme représente une ressource unique et sans précédent dans les domaines de la santé et du développement sur le plan mondial, assorti d'un ensemble d'objectifs explicites :
- 10.4.1 Fournir **un accès direct** à la plupart des hauts décideurs nationaux, régionaux et mondiaux.
 - 10.4.2 **Développer et maintenir un plaidoyer** important afin de combler les déficits de financement.
 - 10.4.3 Améliorer le **pouvoir mondial de convocation** en faveur du plaidoyer contre le paludisme auprès des dirigeants régionaux.
 - 10.4.4 **Élever la voix** et la valeur du message sur le paludisme.
- 10.5 M. Court a déclaré que le Conseil En finir avec le paludisme envisageait un groupe composé d'au moins sept personnes physiques dirigeantes de pays, de sociétés, d'institutions ou d'organisations — différentes dans leurs rôles et de par leur origine géographique, y compris de pays touchés par le paludisme — qui se sont engagés à placer le paludisme en tête de liste sur le calendrier du développement. Le Conseil En finir avec le paludisme inviterait de nouveaux membres en fonction de leur engagement sans équivoque à la vision d'éradication.

- 10.6 Le Dr Mpanju-Shumbusho a remercié M. Court pour le rapport sur les progrès de la création du Conseil En finir avec le paludisme puis il a remercié M. Court et l'UNSEO pour leurs efforts dans cette importante initiative complémentaire.
- 10.7 L'ensemble du Conseil d'administration a accueilli et soutenu la création du Conseil En finir avec le paludisme et leur participation comme partenaire dans la lutte contre le paludisme. Les membres du Conseil ont indiqué qu'il s'agissait d'une occasion extraordinaire d'avoir des leaders mondiaux prêts à consacrer du temps et des ressources en faveur du plaidoyer contre le paludisme.
- 10.8 Les membres du Conseil d'administration ont demandé si une référence au Conseil En finir avec le paludisme devait figurer au Règlement intérieur RBM et quelle relation était envisagée entre les deux entités. M. Court et M. Daly ont également souligné qu'aucun lien formel de gouvernance n'était envisagé entre les deux organismes dont les rôles devraient être considérés comme complémentaires. M. Court a déclaré que Ray Chambers aimerait idéalement voir une relation transparente basée sur des besoins, des possibilités et une vision commune.
- 10.9 Le Conseil d'administration a convenu de porter au procès verbal de la réunion, le fait que le Comité du Partenariat RBM a salué la création du Conseil En finir avec le paludisme et qu'il avait hâte de travailler en association avec cette nouvelle entité passionnante. Il a également été convenu de développer des relations et des liens avec le Conseil En finir avec le paludisme dans le cadre d'une approche plus large de participation des partenaires au sein du Partenariat et de fournir une mise à jour sur le développement du Conseil En finir avec le paludisme lors de la prochaine réunion du Conseil.

11. Plan de transition et mise à jour

- 11.1 M. Daly a pris la présidence et a demandé à Mme Meyer, qui avait travaillé avec l'Équipe de soutien à la transition sur la planification de la transition de fournir une mise à jour au Conseil d'administration.
- 11.2 Mme Meyer a fourni une présentation à la transition. Elle a déclaré que lors de sa 28^{ème} réunion de mai 2015, le Conseil d'administration RBM a approuvé les grandes lignes d'une nouvelle structure pour répondre aux recommandations formulées dans l'évaluation externe soumise en décembre 2013. Elle a habilité un Comité de surveillance de la transition pour superviser la revitalisation du Partenariat à travers le développement de cette nouvelle structure et ces mécanismes. En novembre 2015, une Équipe de soutien à la transition a été créée par « Malaria No More UK » (avec le soutien financier de la Fondation Bill et Melinda Gates) afin d'apporter un soutien inconditionnel à la direction du Comité de surveillance de la transition dans la finalisation de ses recommandations pour la réunion du Conseil de décembre 2015 et soutenir la transition au-delà de la fin de 2015. Le Comité de surveillance de la transition a fait un rapport au Conseil lors de sa 29^{ème} réunion de décembre 2015 et le Conseil d'administration a approuvé la poursuite de la transition du Partenariat sous la direction des anciens coprésidents du Comité de surveillance de la transition avec le soutien de l'Équipe de soutien à la transition.
- 11.3 Mme Meyer a donné un aperçu des activités de transition RBM clés, réalisées avec le soutien de l'équipe de soutien à la transition depuis lors. Cela incluait la nomination du Conseil d'administration et le processus de sélection, son soutien logistique, la planification de la

gouvernance, le statut juridique et l'évaluation de l'hébergement mais aussi la planification des ressources et des communications stratégiques.

- 11.4 Mme Meyer a déclaré que ces activités ont été menées par les anciens Amiral et co-présidents Ziemer et l'Honorable Ministre Parirenyatwa mais aussi soutenues par l'Équipe de soutien à la transition et ce, jusqu'à la première réunion du nouveau conseil d'administration par téléconférence, le 11 avril 2016. Après sa première réunion, le Conseil d'administration a sollicité l'Amiral Ziemer pour poursuivre son rôle de chef de file de transition jusqu'à l'élection de son nouveau président, en travaillant avec l'Équipe de soutien à la transition afin de finaliser les options et les recommandations soumises à l'examen et à l'approbation du Conseil d'administration à cette réunion (juin 2016).
- 11.5 Mme Meyer a défini les principales priorités de transition identifiées comme étant nécessaires à la défense des nouveaux mécanismes du Partenariat. Elles comprennent :
- 11.5.1 La finalisation du statut juridique de RBM et les accords (y compris l'évaluation du site)
 - 11.5.2 La finalisation du cadre et des structures de gouvernance RBM
 - 11.5.3 La budgétisation et les ressources aux structures RBM (y compris l'équipe de direction)
 - 11.5.4 Le recrutement du directeur général (et de l'équipe ultérieure)
 - 11.5.5 La stratégie de communication et la mise en œuvre (y compris l'examen de la marque et de l'identité)
 - 11.5.6 Les consultations des régions/pays touchés par le paludisme (y compris l'assistance au niveau régional/national, les options d'engagement et de responsabilité)
 - 11.5.7 La constitution de Comités de partenaires
 - 11.5.8 Le soutien au Conseil d'administration et à la direction
- 11.6 Mme Meyer a décrit l'approche de l'assistance planifiée pour les activités de transition après la réunion du Conseil d'administration du mois de juin 2016. Elle a souligné qu'une équipe de gestion permanente de soutien au Conseil d'administration et de Partenariat étendu ne peut être recrutée avant la mise en place d'un accord d'hébergement approprié et une entité juridique. Dans l'intervalle, une assistance plus spécialisée sera à la fois nécessaire pour les principales activités de et la constitution mais aussi le démarrage de la mise en œuvre de l'activité normale du Partenariat à part entière.
- 11.7 Mme Meyer a informé le Conseil d'administration que les dirigeants actuels de l'Équipe de soutien à la transition se sont engagés à poursuivre leur action, s'ils le souhaitent, en travaillant pour soutenir la direction et les membres nommés du conseil d'administration. La composition de toute Équipe, structure et approche de soutien à la transition serait conçue pour assurer la continuité et la flexibilité en réponse à l'évolution des besoins de la gestion de la transition, avec un soutien spécifique et ciblé sur les principaux lots de travaux. Cependant cela serait aussi possible sous réserve de confirmation du financement et du perfectionnement après cette réunion du Conseil d'administration en discussion avec sa direction. Il a été noté que le financement du soutien à la transition actuelle avait été entièrement utilisé.

- 11.8 Mme Meyer a informé le Conseil d'administration que le soutien à la transition devrait être attendu aux environs du mois de mars 2017 et jusqu'à la finalisation du statut juridique cible, d'un accord d'hébergement et de la prise de fonction du directeur général.
- 11.9 Mme Meyer a souligné la poursuite des autres aspects des travaux et des activités du Partenariat. Le plus significatif, en termes de ressources, est le soutien apporté aux pays par le Groupe de travail d'harmonisation grâce au financement de l'Initiative de lutte contre le paludisme du président américain gérée par l'Agence de développement international (USAID PMI) et de la Fondation Bill et Melinda Gates. Il a été convenu que ce travail doit être poursuivi dans le cadre du dispositif actuel du Groupe de travail d'harmonisation jusqu'à la formation du nouveau Comité de soutien aux pays et aux régions qui se tiendra sur ce travail. Il a également été noté et encouragé que les partenaires continuent de travailler ensemble pour faire avancer les travaux dans les autres domaines prioritaires de RBM identifiés et liés au plaidoyer et à la mobilisation des ressources et des communications stratégiques en anticipant la mise en place des nouveaux comités. Il a en outre observé que les activités de certains des autres groupes de travail spécialisés RBM, exclus des nouveaux mandats du nouveau Comité RBM se poursuivent également. Ceux-ci sont gérés et dirigés par des partenaires, fournissant des lieux de rencontre permettant aux partenaires de collaborer sur des thèmes spécialisés. Ce sont par exemple le Groupe de travail sur la lutte antivectorielle et le Groupe de travail sur le paludisme pendant la grossesse. La nouvelle équipe de direction examinera et prendra en compte leur accréditation au sein de la nouvelle structure et des mécanismes RBM.
- 11.10 Mme Meyer s'est ensuite orientée vers les grandes lignes de la réflexion actuelle de la future Équipe de gestion RBM permanente, en précisant que sa structure finale sera définie par le nouveau directeur général afin de mettre en application la stratégie et le programme de travail en accord avec le Comité de Partenariat, ce qui se traduit en ressources disponibles et en priorités. Il était prévu que l'Équipe de gestion serait progressivement constituée et au fur et à mesure de l'approbation des structures du programme de travail et de dotations par le Conseil d'administration.
- 11.11 Mme Meyer a ensuite esquissé les questions majeures en matière de ressources de l'Équipe de gestion RBM permanente. Il est prévu de développer de préférence un modèle décentralisé (ou virtuel) pour l'Équipe de gestion RBM, avec des sites de personnel conçus pour maximiser l'efficacité et l'efficience de leur rôle avec seulement un nombre limité d'agents potentiellement situés au siège social. Cela pourrait concerner le personnel d'engagement et d'assistance aux pays /régions qui serait susceptible d'être situé dans (ou à proximité) des régions qu'ils soutiennent. Mme Meyer a déclaré que le Partenariat peut également envisager d'autres possibilités de dégager des ressources, y compris des détachements pour l'exercice de fonctions spécifiques.
- 11.12 Mme Meyer a ensuite esquissé les principales recommandations au Conseil d'administration concernant les activités et les ressources de transition :
- 11.12.1 Il est recommandé à la direction du Conseil d'administration de prendre en compte la sélection de membres du Conseil d'administration afin de travailler avec eux et l'Équipe de soutien à la transition, s'ils le souhaitent, afin de coordonner et de faire avancer la prochaine phase des activités de transition comme requis.
- 11.12.2 Après les décisions prises lors du Conseil d'administration, l'Équipe de soutien à la transition travaillera avec la direction de la transition afin d'élaborer un plan d'exécution détaillé et de confirmer le financement et la gestion des arrangements.

- 11.12.3 Plus le Comité de Partenariat sera important plus il sera tenu informé des progrès accomplis dans la mobilisation des ressources et par rapport aux étapes clés comme demandé.
- 11.13 Mme Meyer a donné un aperçu des propositions concernant les consultations par pays/région touché par le paludisme. Elle a déclaré qu'à la suite de travaux de consultation initiale conduits par le chantier du Comité opérationnel de la transition par pays/région, les recommandations émises à la réunion du Conseil d'administration RBM de décembre 2015 et les discussions à cette 2ème réunion du Comité de Partenariat nouvelle formule, un besoin prioritaire existe clairement en matière de consultations par pays/région au cours de la prochaine phase de la transition. Alors que celles-ci doivent être développées de façon détaillée, certaines priorités peuvent notamment être traitées ainsi :
- 11.13.1 Les mécanismes de retours et de responsabilité
- 11.13.2 Les options de soutien et d'engagement par pays/région
- 11.13.3 Les options d'image/de nouvelle image
- 11.14 Mme Meyer a souligné que les principes directeurs envisagés pour cette consultation comprennent une approche des ressources rapide, efficace et ciblée, un processus itératif entrepris avec les donateurs, les partenaires du pays et de la région et l'importance de travailler avec et à travers les plates-formes, les partenaires et les structures régionaux et sous-régionaux existants. Aucune ressource n'a encore été identifiée pour soutenir cette consultation.
- 11.15 Une discussion générale du Conseil d'administration a ensuite eu lieu sur les plans de transition proposés et les questions de ressources avec les membres ont fait les commentaires suivants :
- 11.15.1 Rendons hommage et grâce aux co-présidents du Conseil opérationnel de transition et au travail de l'Équipe de soutien à la transition pour leur excellent soutien à ce jour, y compris en coordonnant le recrutement des membres du Conseil d'administration et l'évaluation des options d'hébergement.
- 11.15.2 Apprécions et soutenons la poursuite des activités des partenaires coordonnées dans des domaines prioritaires, y compris le Groupe de travail d'harmonisation.
- 11.15.3 La nécessité d'ajouter à la section des finances et des ressources du projet de plan présenté pour assurer qu'il comprend un élément de génération de revenus et le développement d'une approche de la mobilisation des ressources pour le Partenariat. Il a été noté que ce serait d'abord conduit par les membres du Conseil avant la création de l'Équipe permanente et de structures de ressources.
- 11.15.4 L'importance de l'engagement et de l'implication du Conseil d'administration dans le processus de recrutement d'une équipe de gestion permanente.
- 11.15.5 L'importance de l'exercice de consultation planifié par pays/région dans un climat de confiance et d'engagement parmi un grand nombre de partenaires.

- 11.15.6 La valeur de la chronologie des principaux événements décrivant les possibilités d'engagement afin de faciliter l'implication du Conseil d'administration dans la transition et commencer la construction de la confiance.
- 11.15.7 L'importance des arrangements temporaires pour inclure le soutien au Conseil d'administration à défaut d'Équipe de gestion et d'assistance administrative permanente.
- 11.16 Le Conseil d'administration a demandé la poursuite de l'assistance fournie par l'Équipe de soutien à la transition et décrite dans le Plan de soutien à la transition en attente, sous réserve de financement approprié déjà identifié. Toutefois, un important accord du Conseil d'administration stipulait que, compte tenu du nouveau conseil d'administration sélectionné et des décisions importantes en matière d'hébergement et le statut juridique rédigés, et que le travail de partenaire était en cours, cette prochaine période était moins une « transition » et plus une période « provisoire » avant la constitution des ressources permanentes et des arrangements d'infrastructure. Les membres du Conseil d'administration ont donc estimé que l'Équipe de soutien à la transition pourrait être de façon plus appropriée rebaptisée en Équipe de soutien intérimaire.
- 11.17 Les membres du Conseil d'administration ont, en outre, suggéré que, compte tenu de l'importance de la période de transition et de la fin des ressources de transition actuelles, les fonds résiduels RBM détenus par l'OMS pourraient être utilisés pour couvrir les besoins de soutien à la transition immédiate tandis qu'une nouvelle demande de financement serait considérée par la Fondation Bill et Melinda Gates. Le Conseil d'administration a confirmé que le Dr Mpanju-Shumbusho, en tant que président du Conseil d'administration, pourrait également autoriser le déblocage des fonds résiduels détenus par l'OMS pour financer ce travail de transition à court terme.
- 11.18 Les membres du Conseil d'administration ont également mis en évidence la valeur potentielle d'une chronologie des événements clés décrivant les possibilités d'engagement pour faciliter l'implication des membres du Conseil dans la transition et commencer la construction de la confiance.
- 11.19 Les membres du Conseil d'administration ont demandé s'il existait un moyen d'accélérer le recrutement de l'équipe de gestion permanente afin d'éviter des arrangements temporaires. Mme Meyer a confirmé la nécessité mettre en place un accord d'hébergement avant de clôturer le processus de recrutement, parallèlement à un travail en commun entre l'équipe et de l'UNOPS pour envisager autant de réduction que possible des délais dans le processus de recherche et de sélection conjointement aux négociations sur l'hébergement.
- 11.20 Les membres du Conseil d'administration ont convenu qu'une implication devrait être totale de la part des membres en provenance des pays touchés, comme par exemple le Pr Coll-Seck et le Dr Kamwi dans cet exercice de consultation régionale/nationale en Afrique au fur et à mesure de son avancement. Les membres du Conseil d'administration ont également demandé si un exercice de consultation était réalisable et un bon moyen de limiter les coûts tout en maximisant le nombre en cas de réponses. Il a été convenu que cela serait étudié tout en reconnaissant que le mode du face à face dans le processus de consultation était important à retenir.
- 11.21 Concernant le financement du Partenariat, les membres du Conseil d'administration ont observé qu'une période de financement supérieure aux deux ans exigés par l'UNOPS, serait recherchée, là où cela est possible, auprès des donateurs y compris les nouveaux en obtenant des accords sécurisants et parallèles à ceux en cours. Il a été convenu que les

engagements de financement devraient être fixés pour une période aussi longue que possible et provenir d'un ensemble diversifié de donateurs, ce qui était l'objectif concernant la mobilisation des ressources et que le soutien direct du Conseil d'administration était nécessaire afin de sécuriser ces accords.

- 11.22 Le Conseil d'administration a également suggéré que pour faciliter une communication efficace au cours de la transition, l'Équipe de support devrait travailler avec l'OMS sur les recommandations pour un transfert efficace des contrats d'hébergement Web et des réseaux sociaux à l'équipe de soutien ou à la nouvelle entité juridique. Cette proposition a été acceptée par l'OMS, qui s'est également engagée à télécharger rapidement les nouveaux contenus de RBM sur le site Web comme approuvé par le président du Conseil d'administration jusqu'à la mise en place des nouvelles dispositions.
- 11.23 Certains membres du Conseil d'administration ont demandé quel soutien l'équipe de soutien intérimaire pourrait exiger des membres du Conseil pendant la transition. Mme Meyer a fait observer qu'il était prévu que le processus de transition se poursuive sous la direction du nouveau président et du vice-président du Conseil d'administration avec le soutien du Conseil d'administration, avec l'engagement de l'Amiral Ziemer de donner une orientation continue. Un soutien spécial des membres du Conseil d'administration est attendu dans certains domaines clés, y compris la gouvernance, la planification financière et la mobilisation des ressources, le recrutement, la communication et l'engagement par pays/région touché par le paludisme.
- 11.24 Le Dr Mpanju-Shumbusho a accueilli les manifestations d'intérêt des membres du Conseil d'administration dans chacun de ces domaines et a encouragé les volontaires à rejoindre également les autres membres du Conseil d'administration pour prêter assistance dans des domaines spécifiques de travail comme le nécessite la transition.
- 11.25 Le Dr Mpanju-Shumbusho s'est ensuite déplacé pour demander au Conseil d'administration d'examiner et d'accepter deux points de décision liés à la transition, l'un concernant le soutien à la transition et l'autre concernant le Partenariat en cours et le travail de soutien au pays.

RBM/PBM.02/2016/DP. 7 – La transition et le support au-delà de juin 2016

Le Conseil d'administration reconnaît avec satisfaction le soutien apporté à la transition jusqu'à présent, y compris le travail de l'ancien Comité de surveillance et de direction de la transition, l'ancien Conseil d'administration Faire reculer le paludisme et le personnel, l'Équipe de support à la transition et le soutien financier à ce processus de transition apporté par la Fondation Bill et Melinda Gates.

Le Conseil d'administration accepte de constituer une équipe de soutien intérimaire, de travailler avec la direction et les membres du Conseil d'administration identifiés pour soutenir le Partenariat.

Il demande à l'équipe de soutien intérimaire d'élaborer un plan de travail et de ressources connexes qui seront nécessaires dans l'immédiat et ce, jusqu'à la mise en place de la nouvelle convention d'accueil et du directeur général. Le Conseil d'administration délègue au président du Conseil d'administration l'autorisation d'utiliser les ressources de RBM détenues par l'OMS afin de couvrir les priorités de transition immédiates.

RBM/PBM.02/2016/DP. 8 – Partenariat et soutien au pays en cours

Le Conseil d'administration reconnaît et apprécie le travail actuel des partenaires pour faire évoluer les domaines prioritaires au cours de cette période sensible de transition. Cela comprend les fonctions clés du travail d'harmonisation en cours, menée par ses co-présidents, le Dr Olumese (OMS) et le Dr Renshaw (ALMA) et financée par l'Initiative contre le paludisme du président américain gérée par l'Agence de Développement International (USAID PMI) et la Fondation Bill et Melinda Gates, y compris :

- Le soutien des pays dans la finalisation des extensions chiffrées aux subventions du Fonds mondial
- Le soutenir des besoins de financement de base des ressources identifiées à travers l'analyse des écarts
- La préparation au prochain tour des notes conceptuelles du Fonds mondial en étroite collaboration avec ce dernier et les autres partenaires.

12. AOB / Suivi des débats

- 12.1 Le Dr Mpanju-Shumbusho a introduit une session pour débattre des domaines précédemment identifiés par nécessité d'une discussion plus approfondie sur l'identification des membres du Conseil d'administration prêts à s'impliquer directement.
- 12.2 Il y avait une discussion élargie du Conseil d'administration concernant l'importance des d'aller de l'avant sur un certain nombre de domaines majeurs/clés et la valeur de la participation directe du Conseil d'administration et le soutien à la direction du conseil d'administration et à l'équipe de soutien intérimaire. Plus précisément le recrutement des membres du Conseil d'administration était considéré comme un objectif essentiel à court terme ainsi que la finalisation du Règlement intérieur et de l'engagement par pays/région touché par le paludisme.
- 12.3 Il fut été question au Conseil d'administration de l'importance d'inclure la prise en compte de la marque et de l'identité RBM comme partie intégrante du plan travail au cours de 12 prochains mois comme mis en évidence par les membres du Groupe de travail sur le plaidoyer contre le paludisme RBM. Le Conseil d'administration a convenu que cela devrait se faire en concertation avec les pays partenaires et ceux touchés par le paludisme et l'hôte cible si nécessaire et devrait être inclus dans le plan de travail élaboré et coordonné par l'Équipe de soutien intérimaire, en impliquant les membres du Conseil d'administration comme requis.
- 12.4 Le Dr Mpanju-Shumbusho a ensuite pris la présidence d'un processus d'identification des principaux domaines d'origine qui nécessitaient l'implication des membres du Conseil d'administration et ceux parmi-eux qui désiraient s'impliquer. Elle a souligné que cette implication serait différente dans chacun des principaux domaines et que le bénévolat de ces membres consistait simplement à identifier des domaines dans lesquels ils pensaient pouvoir apporter de la valeur et leur soutien en tant que ressource supplémentaire à la direction du Conseil d'administration et à l'Équipe de soutien intérimaire sans pour cela représenter de comités formels ou fixes.
- 12.5 Un accord du Conseil d'administration précisait également que l'Amiral Ziemer devrait continuer, si cela est souhaité, à apporter son soutien et sa collaboration à la direction du Conseil d'administration et à l'Équipe de soutien intérimaire pendant la finalisation de la transition compte tenu de son travail et son service exceptionnels à ce jour. L'Amiral Ziemer a confirmé qu'il était disposé à apporter tout le soutien nécessaire et ressenti comme

approprié à la direction du Conseil d'administration et il a remercié le Conseil d'administration pour son appui.

- 12.6 La liste des principaux domaines d'origine du Conseil d'administration et les noms des membres bénévoles siégeant au Conseil d'administration sont :

Principaux domaines du Conseil d'administration	Bénévoles membres du Conseil d'administration
Gouvernance	<u>Comité de gouvernance</u> <ul style="list-style-type: none"> • Dr Alonso / OMS • M. Bland • Dr Reddy • Contre-amiral Ziemer
Financial Planning and Resource Mobilization	<u>Comité de mobilisation des finances et des ressources</u> <ul style="list-style-type: none"> • M. Bland • M. Gomes • M. Nishimoto
Recrutement	<u>Comité de nomination du Conseil d'administration</u> <ul style="list-style-type: none"> • Dr Alonso • Dr Lal • Dr Mpanju-Shumbusho
Communications	<u>Communications</u> <ul style="list-style-type: none"> • M. Bland • Dr Lal • Dr Reddy • Pr Yuthavong • Contre-amiral Ziemer
Engagement des pays/régions touchés par le paludisme	<u>Processus de consultation</u> <ul style="list-style-type: none"> • Pr Coll-Seck • Dr Kamwi • Dr Lal • M. Nishimoto

13. Suivi et clôture du Conseil d'administration

- 13.1 Le Dr Mpanju-Shumbusho a demandé aux membres du Conseil d'administration de faire des observations générales sur la façon dont les modalités de déroulement de la première réunion du Comité de Partenariat et tous les domaines susceptibles d'amélioration.
- 13.2 Une discussion générale a eu lieu et le travail de l'équipe de soutien à la transition a largement été mis à l'honneur grâce à la qualité des pré-lectures du Conseil d'administration et à la conduite de la réunion. Les recommandations d'avancement comprenaient la poursuite afin d'assurer la réception des pré-lectures au moment opportun et leur traduction précise mais aussi les efforts visant à garantir l'acceptation du site et des dates des futures réunions suffisamment en avance afin de maximiser les possibilités de participation des membres du Conseil d'administration.

- 13.3 Le Dr Mpanju-Shumbusho a continué à solliciter l'avis des membres du Conseil d'administration sur les futures dates de réunion et les sites souhaités. Certains membres du Conseil d'administration ont fait remarquer que deux autres réunions en face à face étaient souhaitables cette année, si le financement était disponible compte tenu du nombre de décisions importantes à prendre au cours des prochains mois. L'équipe de soutien intérimaire a accepté d'examiner les dates possibles en septembre et en décembre avec pour objectif d'identifier des dates proches à celles d'autres forums auxquels les membres du Conseil seraient présents pour minimiser les coûts et maximiser les ressources. Il a été convenu que les sites à l'extérieur de Genève pourraient et devraient être envisagés, y compris dans les pays touchés par le paludisme, pour les deux prochaines réunions et au-delà pour mettre le Partenariat à la hauteur de sa valeur d'entité véritablement mondiale.
- 13.4 Le Dr Mpanju-Shumbusho a remercié les membres du Conseil d'administration pour leur contribution au cours des deux derniers jours et pour leur volonté de servir dans les domaines prioritaires identifiés. Elle a ensuite déclaré la réunion close.